

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 MAI 2021

Le 24 mai deux mil vingt-et-un, à 21h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en visioconférence sous la présidence de Monsieur Guy CAZALET, Maire de GABASTON.

Etaient présents: MM. Guy CAZALET, Guy BITAILLOU, Jean-Pierre BRITIS, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégory PALENGAT, Patrick PAREDES, Mmes Sandrine DUMARTIN, Elisabeth POUTS.

Excusé : Mmes Pascale BESTI, Fanny MARTHOU-DELALANDRE.

Absente : Mme RELEA Stéphanie.

Secrétaire de séance : M. Guy BITAILLOU.

Le nombre de personnes connectées et entendues permettant d'obtenir le quorum, la séance est ouverte à 21h10.

1 – vente du tracteur communal

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que par délibération n° 5-1203/2021 en date du 12 mars 2021 le prix du tracteur communal de marque Renault avait été fixé à 5.000,00 € mais que suite à l'annonce parue il y a un mois, aucune personne ne s'est positionnée à ce prix là.

Une offre à 4.000,00 € a été faite et confirmée par M. ERNOUF.

Il propose donc à l'assemblée de se prononcer sur la vente du tracteur à 4.000,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à la vente du tracteur de marque Renault à M. ERNOUF à 4.000,00 €.

PRÉCISE que cette délibération annule et remplace la précédente du 12 mars 2021.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Informations diverses pour les élections du mois de juin 2021 :

- Les dates des élections départementales et régionales sont les 20 et 27 juin 2021.
- Afin de respecter les conditions sanitaires, le bureau de vote est transféré à la salle des fêtes (au foyer rural).
- Les panneaux électoraux devront être installés pour le 31/05/2021. Il est donc proposé de se réunir le 26/05/2021 pour leur mise en place proche du lieu de vote.
- La préparation de la salle pour les deux votes (urne, tables, isolements et signalisation) est prévue le samedi 19 juin 2021 à 10h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.